

RAPPELS DES PRINCIPES DE SECURITE

PROGRAMMES, HORAIRES : veiller aux risques induits par la simultanéité des épreuves (traversée de zones d'élan ; perche, hauteur, javelot), podiums, déplacements des athlètes avant et après leur épreuve, mises en place du matériel. Nombre de concurrents dans les courses et concours

ANIMATION/COMMENTAIRES : maîtrise du volume sonore (excès couvrant les consignes nécessaires, risque de comportement "défensif" contre le "bruit", détournement de l'attention), silences lorsque de besoin, déplacements dans l'arène.

ENTRAINEURS/ACCOMPAGNATEURS : prises-en compte de l'environnement, rôle sécuritaire sur terrain d'échauffement, athlètes sous leur contrôle, zones de coaching, arène non autorisée, formation des athlètes aux comportements sécurisés.

METEO : effets du vent, de la foudre, sur parasols, tentes et fixations, panneaux d'affichage, installations, câbles, engins, personnes circulant sur le stade.

SAUTS : environnement dégagé de toute source de danger, capacité d'absorption du tapis, creux entre matelas, dimensions, protection caillebotis, zone d'élan (état des dalots), protection rails, poteaux, butoir, zone de chute des perches, planches de saut, sable mou, quantité suffisante, sortie de la zone de réception...

COURSES : environnement dégagé de toute source de danger, piste débarrassée (marques hauteur/javelot, cônes, haies, starts.), commissaires de course en poste, lieux de passage sécurisés, contrepoids des haies, lattes en bon état, état des barrières de steeple, verrouillage...

LANCERS : environnement dégagé (secteur + zone de "risques" y compris les endroits pouvant être atteints par ricochet ou vent fort), espace balisé, protégé. Etat du terrain (bosselé, sec, détrempé) Installation correcte des filets (béance entre filets et montants de cage), tension, déchirures, utilisation appropriée des panneaux mobiles au marteau, ajout éventuel de panneaux de protection au disque si épreuve concomitante, état des aires de lancer, état du butoir de poids, nombre d'engins adapté au nombre de concurrents. Choix de l'emplacement pour les engins (râteliers).

JURY : prises en compte de l'environnement de leur épreuve, préparation de l'épreuve, œuvrer en "équipe de travail", aptitude physique pour la fonction (mobilité, vision, fatigue), qualification, gestion des conduites à risque, adaptation aux évènements.